

**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 101 (1987)

**Heft:** 1-2

**Artikel:** Sébastien de Rabutin et le prieuré de la Madeleine de Charolles

**Autor:** Vaivre, J.B. de

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746217>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sébastien de Rabutin et le prieuré de la Madeleine de Charolles

par J. B. DE VAIVRE

Dans la ville de Charolles<sup>1</sup>, au sud-est de l'ancien château comtal, le prieuré de la Madeleine est situé sur une colline. Fondé en 1103, il ne comporte plus cependant de témoignages architecturaux de cette époque, la petite église romane qui constituait la partie la plus ancienne ayant disparu<sup>2</sup> en 1814.

Les bâtiments qui subsistent sont plus récents: un corps de logis, orienté nord-sud, est doté, à l'ouest, de deux ailes en retour. Au couchant, le corps principal barlong est flanqué d'une tour octogonale abritant un escalier à vis auquel on accède en empruntant une porte au linteau en accolade. Les fenêtres de la façade occidentale ouvrant sur la petite cour (fig. 1) délimitée par les deux ailes en retour précitées sont moulurées et laissent parfois apparaître des traces de meneaux qui ont été sciés. La façade orientale est percée d'ouvertures dont plusieurs possèdent les mêmes caractéristiques que celles situées à l'ouest.

La toiture du corps principal en batière est couverte de tuiles plates mais la tourelle octogonale a été dotée, au XIX<sup>e</sup> siècle, d'un faitage en ardoises. L'intérieur des bâtiments, qui abrita au XIX<sup>e</sup> siècle une école puis devint annexe de l'hôpital, a été remodelé et ne comporte pas d'intérêt si ce n'est la pièce principale du rez de chaussée. Bien que démunie de son dallage et surtout de son imposante cheminée, volée il y a quarante ans, cette ancienne salle du chapitre possède un plafond à la française dont la poutre maîtresse repose sur une console de pierre soutenue par la sculpture d'un vieillard portant un phylactère.

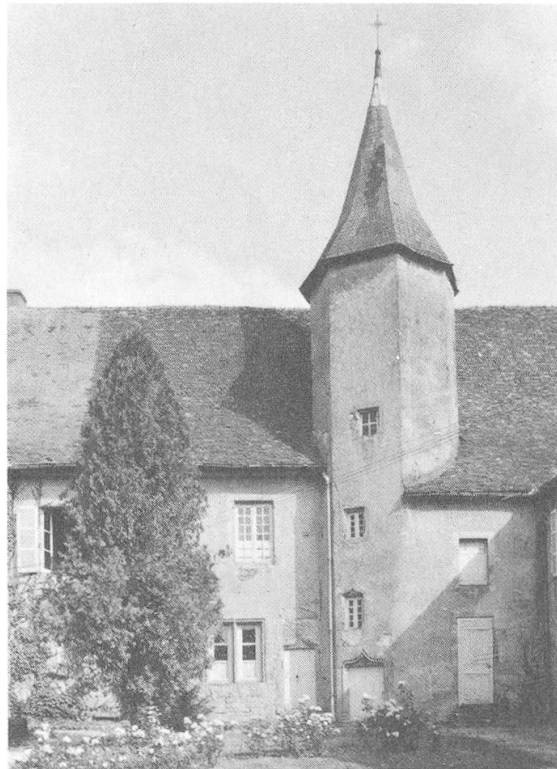


Fig. 1. Le prieuré de la Madeleine de Charolles vu du couchant. cl. JBV.

Il n'existe aucune histoire du prieuré de la Madeleine de Charolles, aucune notice valable dans un ouvrage général sur le Charolais<sup>3</sup>. Or ni les archives communales ni celles conservées au Département de Saône et Loire ne conservent la moindre pièce sur cet établissement religieux et pas même une liste des anciens

<sup>1</sup> Charolles: département de Saône-et-Loire, chef-lieu d'arrondissement.

<sup>2</sup> RONDET (Jean): *Charolles et son canton*, Charolles, 1933, in 12, p. 19-20.

<sup>3</sup> Il n'existe malheureusement pas d'ouvrage sérieux sur le Charolais. Certaines monographies intéressantes concernent une commune, une paroisse ou un monument. On pourra toujours se référer à COURTEPEE (Abbé Claude): *Description générale et particulière du duché de Bourgogne* Dijon, 4 vol. in 8°, 1847-48 ou mieux la réédition de 1967-68 avec de nouvelles tables et notes.



Fig. 2. Porte au levant. cl. JBV.

prieurs n'a subsisté. Rien n'est donc jamais dit de l'époque de construction du prieuré.

Deux éléments héraldiques permettent cependant de suppléer, en partie, à cette absence de sources.

Les armes qui figurent sur un écu placé sur l'arc en accolade du linteau d'une porte sur la façade située au levant (fig. 2 et 3) et sur un autre écu de la porte de la tour hexagonale au couchant (fig. 4 et 5) passent pour être celles des sires de La Magdeleine, famille charolaise connue dès le XIII<sup>e</sup> qui eut dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle une notoriété certaine. Or, les La Magdeleine<sup>4</sup> portaient d'hermines à trois bandes chargées de coquilles. S'ils

<sup>4</sup> VAIVRE, Jean-Bernard de: *Les La Magdeleine à Chateaufneuf ou au Banchet* dans *Annales de Bourgogne*, 1986 et *Témoignages d'épigraphie héraldique des La Magdeleine* (à paraître).

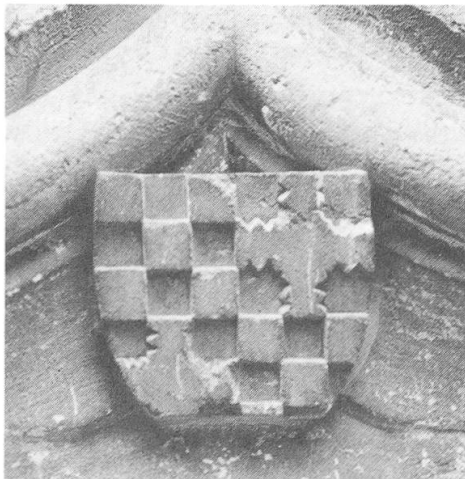


Fig. 3. Ecu ornant le linteau de la porte du levant. cl. JBV.



Fig. 4. Porte d'accès à la tourelle du couchant. cl. JBV.

usèrent souvent d'un écartelé, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, leurs armes anciennes étaient toujours placées au premier quartier.

Au prieuré de Charolles, les deux écus qui se voient encore sont bien écartelés mais ils comportent: aux 1 et 4, un équipolé et aux 2 et 3, une croix engrelée (fig. 3 et 5).

Il est facile d'y reconnaître les armes de Rabutin telles que portées aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Cette famille est originaire du Charolais et remonterait à Mayeul, seigneur de Rabutin en 1118, la filiation étant prouvée à partir de Jean, vivant en 1326. Beaucoup de ses représentants ont marqué l'histoire de la Bourgogne au temps de la seconde maison ducale. A



Fig. 5. Ecu ornant le linteau de la porte de la tourelle. cl. JBV.

l'époque moderne, Christophe de Rabutin, baron de Sully eut deux fils: Guy, baron de Chantal, gentilhomme de la chambre qui fut père de Christophe, baron de Chantal marié en 1592 à Jeanne Fremiot, canonisée sous le nom de Sainte Jeanne de Chantal. Leur fils, Celse-Benigne, baron de Chantal, épousa Marie de Coulanges dont il eut une fille unique, Marie qui épousa le marquis de Sévigné, celle-ci restée célèbre par sa correspondance. François de Rabutin, baron de Bussy, frère de Guy précité, eut un petit fils, Roger, comte de Bussy (1618-1693) qui, disgracié en 1659, fut quelque temps emprisonné après la parution de son *histoire amoureuse des Gaules*, puis exilé sur ses terres d'où il entretint une importante correspondance, notamment avec sa cousine la marquise de Sévigné<sup>5</sup>.

Ce petit excursus, inhabituel hors de la période médiévale, ne se justifie pas seulement pour situer une famille qui compta tant de représentants illustres mais parce que Roger de Rabutin, comte de Bussy, est l'auteur d'une *Histoire généalogique de la maison de Rabutin* dont le manuscrit est encore conservé à la bibliothèque de l' Arsenal à Paris<sup>6</sup>, et dont une copie a été éditée au siècle dernier<sup>7</sup>.

« Dans le comté du Charolais, il se trouve un grand bois appelé la forêt Rabutin au milieu de laquelle il y a une espèce de marais dans lequel on voit les restes d'un vieux château ruiné qu'on nomme encore le château de Rabutin. » C'est ainsi que commence l'*Histoire généalogique* de Roger, comte de Bussy qui poursuit « Les armes de cette maison sont cinq points d'or équipolés à

<sup>5</sup> JOUGLA de MORENAS, Henri: *Grand armorial de France*, Paris, 1934-1952, 7 vol. in 4°, cf. t. V.

<sup>6</sup> *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, par Roger de Rabutin, comte de Bussy. in 8° de 147 pages.

Ms. Arsenal 4159. Il existe une autre copie de ce manuscrit à Dijon. Ms 818 (122 p.).

*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* cf., PARIS, ARSENAL, t. IV p. 316 et Départements, t. V., Dijon p. 224.

<sup>7</sup> BEAUNE, Henri: *Histoire généalogique de la maison de Rabutin, précédée d'une lettre à Madame de Sévigné par le Comte de Bussy* [Roger de Bussy-Rabutin], Dijon, 1866, in 8°, 4+81 p.

quatre de gueules, avec des cherubins pour cimier et pour supports. » Cette description est exacte pour les armoiries initiales des Rabutin.

On en a un bon exemple sur le sceau de Guillaume Rabutin appendu à un acte de février 1283 (1284 n.s.): ce sceau rond de 28 mm de diamètre, de type armorial, en cire verte, appendu sur double queue de parchemin comporte un écu à cinq points équipollés<sup>8</sup> (fig. 6).



Fig. 6. Sceau de Guillaume Rabutin, 1284. cl. JBV.

Les armoiries de Rabutin ne furent écartelées qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans la généalogie de Roger comte de Bussy, on peut lire: « Jean de Rabutin, second du nom, fils de Guillaume de Rabutin et de Jeanne Pitet, fut seigneur d'Epiry, qualifié damoiseau et chevalier dans les titres qui parlent de Guy. Il épousa Marie de Balore, fille et héritière de Philippe de Balore et de Marguerit de Bessey et par cette raison qu'elle était héritière, elle obligea la postérité de son mary à écarteler leurs armes avec les siennes qui sont d'azur à la croix dentelée d'or. »

Il est prouvé en effet que Jean de Rabutin épousa Marie de Balore en 1366. Si de nombreux témoignages des armoiries écartelées Rabutin-Balore depuis Huguenin, seigneur d'Epiry et de Balore, fils de Jean de Rabutin et de Marie de Balore sont connus, il reste moins de traces des armes Balore isolées, cette famille s'étant éteinte tôt. Il subsiste

<sup>8</sup> COULON, Auguste: *Inventaire des sceaux de La Bourgogne* Paris, 1912, in 4°, cf. n° 426 p. 75.

Le sceau est conservé aux archives de Saône-et-Loire sous la cote G 154, n° 25.



Fig. 7. Armes de Guyot de Saint-Aubin et de sa femme Jeanne de Balore à Vievy. cl. JBV.

cependant dans la petite église de Vievy<sup>9</sup> une dalle tumulaire de 1334 qui recouvrait autrefois les restes de Guyot de Saint Aubin et de sa femme Jeanne de Balore<sup>10</sup>. Elle est ornée d'un écu mi-parti Saint Aubin et Balore à la croix engrêlée (fig. 7).

<sup>9</sup> Vievy, Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, canton d'Arnay-le-Duc.

<sup>10</sup> VAIVRE, Jean-Bernard de: *Note héraldique sur les Saint Aubin de Bourgogne (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)* in Cahiers d'héraldique, IV, Paris (Le léopard d'Or), 1983, p. 147-155 + 4 pl. et plus spécialement la figure 9.

<sup>11</sup> *Mémoires d'Olivier de La marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire publiés pour la société de l'histoire de France* par Henri BEAUNE et Jules D'ARBAUMONT, Paris, 1883, 4 vol. in 8° cf. t. I. p. 315, 334; II, 174-183; III, 18.

<sup>12</sup> Il ne s'agit pas, comme on le voit écrit trop souvent d'Epiry, Nièvre, arrond. de Clamecy, canton de Corbigny mais d'un écart de Saint-Emiland, Saône-et-Loire, arrondissement d'Autun, canton de Couches. Les Rabutin eurent également le château, proche de Sully, Saône-et-Loire, arrondissement d'Autun, canton d'Epinac.

<sup>13</sup> Jeanne de Montagu était fille naturelle de Claude de Montagu, seigneur de Couches, d'Espoisse, de Longuy et de la Ferté Chaudron. DU CHESNE, André: *Histoire généalogique des ducs de Bourgogne de la maison de France*, Paris, 1628, p. 168.

Hugues de Rabutin et Jeanne de Montagu, sa femme, sont considérés comme étant représentés sur deux très beaux tableaux de l'école bourguignonne qui furent pour la première fois mentionnés dans un article en avril 1930. Comme cela arriva fréquemment, les tableaux ne tardèrent pas à quitter la France pour la collection Rockefeller, à New York, où il était difficile de les voir. Grete Ring et Charles Sterling les mentionnent dans leurs ouvrages; ce dernier est revenu sur le sujet dans un article sur la peinture bourguignonne. Les deux tableaux sont sur le point (août 1985) de revenir en France.

J'avais, lors de mon séjour aux Etats-Unis, fait des réserves sur l'identification à Hugues de Rabutin car celle-ci ne repose que sur l'étude de Mercier qui n'apporte aucune preuve de ce qu'il avance. Cette affaire sera reprise dans une note actuellement en préparation.

Cet Huguenin eut de Philiberte de Chasans, un fils Amé et trois filles. Amé de Rabutin, seigneur d'Epiry, chevalier, né en 1400 et marié, le 9 septembre 1421 à Claude de Traves a laissé la réputation d'un homme «*moult honorable, vaillant et renommé*», pour reprendre l'expression du chroniqueur, Olivier de la Marche<sup>11</sup>. Il laissa huit enfants: trois filles (Jeanne, Louise et Sidonie) et cinq garçons (Hugues, Cyprien, Sébastien, Christophe et Guillaume).

Cyprien ne fut jamais marié. Il fut «*surnommé l'Antien sur ces vieux jours à cause qu'il vescu plus de quatre vingt dix ans*» dit Roger comte de Busy dans son mémoire. Guillaume et Sébastien furent d'Eglise. Le premier fut prieur de Notre Dame de Charmes. Il sera reparlé de Sébastien.

L'ainé, Hugues, chevalier, seigneur d'Epiry<sup>12</sup> épousa Jeanne de Montagu<sup>13</sup>, fille de Claude de Montagu seigneur de Couches (d'une branche cadette de la première maison de Bourgogne) et en eut vingt-deux enfants dont l'un se prénomma aussi Sébastien et dont l'auteur de l'histoire généalogique précitée dit qu'il «*Etoit Abbé de Moutier Saint Jean en 1492, comme il se voit dans le livre du père Royer, jésuite qui a fait l'histoire de cette abbaye*»<sup>14</sup>.

Le père Royer a en effet publié en 1637 un livre en latin sur l'histoire de l'abbaye<sup>15</sup>. Selon lui Sébastien de Rabutin aurait été Abbé de 1497 à 1501. Ces dates doivent cependant être révisées dans la mesure où il semble que Pierre d'Aligny ait été élu en 1491 et ait dirigé cet établissement religieux pendant huit ans<sup>16</sup>. Un Sébastien de Rabutin fut en tout cas, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, abbé

<sup>14</sup> Moutiers Saint-Jean: Côte-d'Or, arrondissement canton de Montbard.

<sup>15</sup> *Reomaesus, seu historia monasterii Sti Reomaensis in tractu lingonensi. Primariae inter gallica coenobia antiquitatis ab anno Christi CCCCXXV collecta et illustrata a Petro Roverio e Societate Jebu ad Eminentissimum Di Franciscum de la Rochefoucauld, S. R. Ecclesia Cardinalem, abbatem Reomaensem.*

<sup>16</sup> VITTENET, A.: *l'Abbaye de Moutier-Saint-Jean*, Mâcon, 1938, in 8°, p. 93 sq.

de Saint Jean de Moutiers. C'est lui qui affranchit en 1507 les habitants de Moutiers. Il mourut avant 1515. Une lettre du roi datée d'Amboise le 18 juin de cette année adressée à la chambre des comptes de Dijon comporte en effet la mention suivante: «*Vous estes assez advertis du don que avons puis nagueres fait à nostre ami et féal Messire Pierre de La Baulme, prothonotaire du Saint Sièze apostolic, abbé de l'abbaye de Moutier S. Jean, du revenu de la temporalité d'icelle depuis le trespas de feu frère Sébastien de Rabutin l'ainé, dernier paisible possesseur, qu'elle est tombée en litige entre frère Loys de Roischequin et autre Sébastien de Rabutin*»<sup>17</sup>.

Pierre de La Baume Montrevel fut abbé de Moutiers Saint-Jean de 1515 à 1544. Il était également abbé de Saint-Claude et de Pignerol. Il devint évêque de Tarse puis en 1523 de Genève, Cardinal en 1539 et archevêque de Besançon en 1542. Ces obligations nombreuses expliquent sans doute que Sébastien [II] de Rabutin se soit, en fait, comporté comme l'abbé de Moutier. C'est lui qui en 1521 affranchit Menetreux. L'acte le dit: «*Humble abbé de l'Abbaye de Moutier Saint Jean*»<sup>18</sup>. Pierre de La Baume fit casser l'acte mais dut le rétablir dix ans plus tard.

L'abbatiale de Moutier a été détruite. Il n'en reste pratiquement rien sur place mais on peut admirer, au Cloisters<sup>19</sup> à New York la porte du transept de l'abbatiale, et, au musée du Louvre, un chapiteau figurant une scène de vendanges. L'église était autrefois pavée de tombeaux des abbés et de bienfaiteurs. C'est ainsi que dans un manuscrit de la bibliothèque nationale la relation d'une visite de 1726 comporte la mention suivante<sup>20</sup>:

<sup>17</sup> VITTENET, A.: *op. cit.* p. 96. D'après Archives de Côte-d'Or, B 11648. Son écu sur son psautier est semblable à celui de son sceau mais on y voit la bordure de gueules au parti de France, son mari n'étant encore que duc de Normandie (catalogue de l'exposition «Les fastes du gothique» n° 267, Paris 1981-82).

<sup>18</sup> VITTENET, A.: *op. cit.* p. 98.

<sup>19</sup> FORSYTH, William H.: *A gothic doorway from Moutiers-Saint-jean*. New York, 1979, 41 p.

<sup>20</sup> BEAUNE, Henri: *Histoire généalogique*. p. 32.

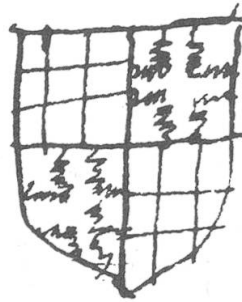


Fig. 8. Dessin des armes de la tombe de Sébastien de Rabutin. cl. JBV.

«*Derrière le maitre-autel, tombe de 7 pieds ½ sur 4, à ras de terre, où il y a deux figures: A droite celle d'un abbé mitré et crossé; à gauche, celle d'un ecclésiastique en chappe joignant les mains; aux pieds de chacun d'eux sont deux écussons semblables à celui-ci [fig. 8] et aux côtés se lit en lettres gothiques l'épithaphe suivante:*

*Discat qui nescit quod Abbas ibi requiercit moribus ornatus Sebastien de Rabutin vocatus et dominus Hugo de Rabutin prothonotarius quondam prior de Asyaco et... de Beliza.*

*A côté du maître autel, tombe de 7½ sur 3½, figurant un moine joignant les mains ayant à ses pieds deux écus semblables à ceux ci-dessus et on lit:*

«*Ci gist noble et religieuse personne Isaac de Rabutin jadis chambrier de céans lequel trespasa le XVII jour de janvier mil VC quarante IX D. en ait l'ame. Ame.*»

Le Sébastien de Rabutin dont la tombe était ainsi décrite devait être Sébastien II. Sous la même tombe reposait en effet son frère Hugues, prothonotaire, «*depuis chevalier de Malte et commandeur de Pontaubert*».

Il y a donc bien deux Sébastien de Rabutin à Moutiers, l'un de 1499 à 1515, le second après cette date.

Le premier avait eu, avant d'aller à Moutiers, le prieuré de Charolles. L'*Histoire généalogique* de Roger de Rabutin rapporte en effet:

«*un partage du 14<sup>o</sup> may 1472 fait en présence de noble et puissant seigneur Jacques de Traves, seigneur de la Porcheresse, de noble seigneur Jean, seigneur d'Aumont et Mussy-la-Fosse, de nobles hommes Hugues*

et Simon de Loges et de Laboulaye frères, de Claude de Loges, chanoine d'Autun, de Guillaume de Loges, prieur de Saint Martin sur Vigonnes, de Sébastien de Rabutin, prieur de La Madelaine-Les-Charolles et de Cyprien de Rabutin, entre Hugues de Rabutin, écuyer, seigneur de Haban et de Sully, dame Jeanne de Montagu, sa femme, et Cristofle de Rabutin, écuyer, des biens qui leur étoient échus par la mort de noble seigneur messire Amé de Rabutin, chevalier, seigneur d'Epiry, St Marc, Saugy, Saint Jean de Lude, la Troche, Echasse, Saint Aubin, Varennes, Balorre en Charolais, la Vernatte, Curanges, la Ferandoise, l'Erclan, Escrou, Martigny, Merisy, Aluse Navilly et Chanotte et Pontoul et de dame Claude de Traves, leurs père et mère».

Sébastien de Rabutin fut définitif au chapitre général d'avril 1477 et à celui de mai 1479.

En revanche, à celui d'avril 1483, Sébastien de Rabutin fut pris à partie comme en témoigne le procès verbal qui a été conservé. Il y est dit que «*vénérable et religieuse personne le prieur de Sainte Marie Madeleine de Charolles, gardien du trésor du monastère de Paray le Monial*» a enfreint la règle de Cluny sur plusieurs points.

Passant la nuit dans la ville de Cluny, il n'a pas résidé, comme il le devait, dans la maison du curé de Saint Mayeul. En outre, «*le dit Sébastien de Rabutin, ajoutant les fautes aux fautes, a mis à la tête de l'administration de la sacristie de Paray, sans l'autorisation du révérendissime abbé de Cluny, un frère Guillaume Baranger, de l'ordre de Saint Benoit... déjà pourvu d'un prieuré*

<sup>21</sup> Dom CHARVIN: *Statuts chapitres généraux et visites de l'Ordre de Cluny* t. V., Paris, 1970, p. 450-51.

<sup>22</sup> GALBREATH, D. L., JEQUIER, LÉON: *Manuel de blason*, Lausanne, 1977, in 8°, p. 71, fig. 89, d'après une photographie des années soixante que j'avais communiquée à mon ami Jéquier.

<sup>23</sup> Bibliothèque nationale, ms. fr. 8239. On trouve aussi à la B.N. dans *Bourgogne 39* d'autres dessins avec les armes Rabutin/Balore.

<sup>24</sup> Une note essentiellement archéologique et qui comporte une illustration relative à la décoration intérieure de la salle du chapitre du prieuré de Charolles, paraît, sous le titre *Charolles et le prieuré de La Magdeleine* dans le *Bulletin Monumental*. 1986, I.

et qui inquiète, moleste et tourmente les officiers du dit doyenné»<sup>21</sup>. L'issue de l'affaire n'est pas connue mais, dans les documents qui nous sont parvenus, aucune autre mention n'est plus faite de Sébastien de Rabutin en tant que prieur de Charolles ou gardien du trésor de Paray après 1483. Il n'est pas exclu que l'enquête n'ait eu lieu pour conséquence le déplacement du prieur.

En tout état de cause, les témoignages héraldiques qui subsistent sur les linteaux des portes des bâtiments du prieuré imposent d'en attribuer la construction à Sébastien I de Rabutin et à les dater des années 1470 à 1485 environ, faute de documents comptables ou narratifs plus précis.

Si certains témoignages, plus récents, des armoiries Rabutin ont subsisté en Charolais, notamment au château de Monthelon, où il existe encore une pierre sculptée placée au-dessus de la porte et reproduite dans la réédition du *Manuel du blason*<sup>22</sup>, il y a lieu de déplorer la disparition, à Bussy-le-Grand aujourd-



Fig. 9. Dessin des armes des Rabutin sur un vitrail de Bussy-Rabutin. cl. JBV.

d'hui Bussy-Rabutin, «*à main droite dans une chapelle qui est la seule et qui est à côté du chœur que l'on nomme la chapelle seigneuriale, vis-à-vis de l'autel*», d'un vitrail aux armoiries heureusement dessinées au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans un manuscrit<sup>23</sup> de la bibliothèque nationale (fig. 9) qui a le mérite de donner les émaux que ne peuvent livrer les deux pierres sculptées de l'ancien prieuré de Charolles qui attestent pourtant des qualités de bâtisseur de Sébastien de Rabutin<sup>24</sup>.